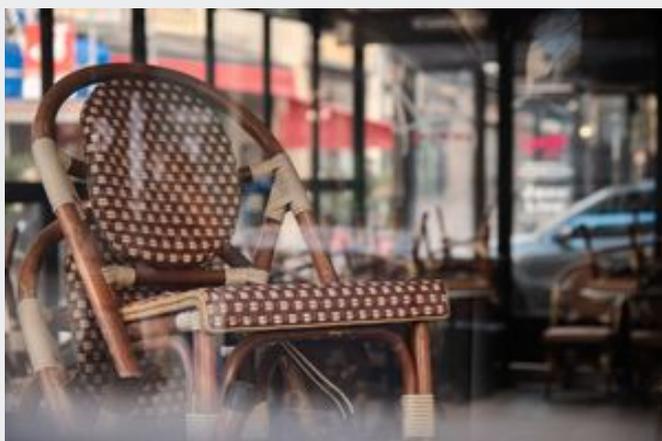


## Déconfinement : le calendrier prévisionnel en 4 étapes

Dans un entretien accordé à la presse régionale, le Président de la République a annoncé un déconfinement graduel en 4 étapes, du 3 mai au 30 juin. Attention, ces étapes pourront être modulées localement si le taux d'incidence est trop élevé et selon les modalités et décrets d'application de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Mis en ligne le 03 mai 2021



# Les étapes du déconfinement



Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop.

## Lundi 3 mai : fin des restrictions de circulation en journée

- > Fin des restrictions de circulation inter-régionaux et des attestations pour les déplacements en journée
- > Couvre-feu maintenu à 19h
- > Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> retournent en classe à temps plein
- > Réouverture des lycées en demi-jauge

## Mercredi 19 mai : couvre-feu à 21h, réouverture des terrasses, cinémas et commerces

À cette étape comme aux suivantes, la levée des restrictions pourra être retardée en cas de "situation sanitaire départementale dégradée", prévient l'exécutif.

- > Couvre-feu décalé à 21h
- > Réouverture des commerces, sous conditions de jauges et de protocoles sanitaires adaptés
- > Réouverture des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis et établissements sportifs (800 en intérieur, 1 000 en extérieur)
- > Réouverture des terrasses avec des tables de 6 personnes maximum
- > Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

## **Mercredi 9 juin : couvre-feu à 23h, réouverture des salles de sport**

- > Couvre-feu décalé à 23h
- > Assouplissement du télétravail
- > Réouverture des cafés et restaurants en intérieur, avec des tables de 6 personnes maximum
- > Mise en place du pass sanitaire pour les lieux pouvant accueillir jusqu'à 5 000 personnes (lieux culturels, sportifs, salons, foires...) et pour l'accueil des touristes étrangers
- > Réouverture des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur

## **Mercredi 30 juin : levée du couvre-feu**

- > Fin du couvre-feu
- > Fin des limites de jauges selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- > Possibilité d'accéder à "tout événement" rassemblant plus de 1 000 personnes grâce à un pass sanitaire
- > Les discothèques, elles, resteront fermées jusqu'à nouvel ordre

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique



Porter correctement un masque  
quand la distance ne peut pas  
être respectée et dans les lieux  
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au  
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,  
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)



RETOUR À LA LISTE





VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

*Samedi 9h > 12h*

@ CONTACTEZ-NOUS